

Renforcement des capacités

Les membres du groupe ont effectué des voyages dans les pays avancés dans le domaine de l'habitat social. Ces voyages ont été effectués au Pérou, Mali, Kenya et au Maroc. Ces voyages ont permis aux membres du groupe de capitaliser les expériences d'ailleurs et de mieux préparer les propositions à soumettre au Gouvernement.

Au terme de ces études, séminaires, voyages et plaidoyer, des propositions ont été faites principalement au gouvernement. Il s'agit de :

L'ensemble des actions à mener dans le cadre de l'amélioration de l'accès des pauvres au logement décent.

- La mise en place d'une politique foncière qui faciliterait l'accès à la propriété foncière ;
- L'élaboration et mise en œuvre d'une véritable politique de logement social au Cameroun ;
- La mise en place des mesures incitatives en vue d'attirer des opérateurs privés pour améliorer la qualité de l'offre en logements décents ;
- Permettre aux moins nantis d'accéder plus facilement aux matériaux de construction et de valoriser les matériaux locaux ;
- La facilitation des moins nantis à la propriété foncière et aux sites appropriés
- Identification et mobilisation de toutes les sources de financement possibles susceptibles de faciliter la promotion de l'habitat social ;
- La promotion des cadres de concertation intra et entre les parties prenantes de l'habitat social ;
- L'intégration de l'habitat comme une priorité au sein des CTD ;
- L'allègement des procédures d'acquisition foncière et exonérer les mutuelles et coopératives de certains taxes ;
- Proposition de création d'un fonds le FONALOS (Fonds National du Logement pour les pauvres et les plus pauvres) ;
- La réforme du CFC du Cameroun pour lui permettre d'avoir un dispositif interne permettant d'apporter des réponses adaptées au financement des classes moyennes et pauvres. Il s'agit notamment de faire fonctionner le Fonds Solidaires en améliorant son dispositif de gestion ;
- La mise en place au sein du CFC un dispositif spécial de financement pour les pauvres et les plus pauvres. Le FONALOS pourrait ainsi être mis en place au sein de cette institution, ce qui permettrait de minimiser les coûts de fonctionnement et apporter des réponses au volet financement des pauvres et des plus pauvres ;

- L'autorisation du secteur bancaire de recourir aux emprunts obligataires et aux prêts internationaux garantis par l'Etat afin de faire face aux contraintes du financement du logement social.

LES RESULTATS

- 08 séminaires organisés
- 04 études menées
- 04 bulletins d'informations produits
- 01 site web sur l'habitat créé
- 04 voyages d'échanges réalisés.